

■ **Bonfrais Bongel SA**, précédemment à Carouge (GE), CH-660-0040958-6 (FOSC du 24.06.2002, p. 8). Siège transféré à Ecublens (VD), route de Reculan. Statuts primitifs du 2 avril 1958 modifiés en dernier lieu le 26 janvier 2005. But: commerce et distribution de produits alimentaires. Capital-actions entièrement libéré: CHF 650'000, divisé en 1'300 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Feuz Urs, de Lauterbrunnen, à Muri bei Bern, président, Frésard Jean-Pierre, de Muriaux, à Münsingen, et Habegger Peter, de Trub, à Worb, tous trois avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Jatou Michel, de Villars-Mendraz, à Sugnens. Réviseur: Atag Ernst & Young AG, à Berne, dont la raison sociale est désormais Ernst & Young AG.

Journal no 1269 du 07.02.2005

(02697986 / CH-660.0.040.958-6)